



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question écrite n° 77350

Texte de la question

Mme Dominique Orliac attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la situation extrêmement délicate dans laquelle sont actuellement plongés les éleveurs laitiers. En effet, dans le contexte actuel, cette filière est particulièrement déstabilisée car confrontée à de multiples problèmes : incertitudes liées à l'évolution des prix et des marchés, concurrence internationale, réforme de la PAC, restructurations industrielles, redéfinition de certains circuits de collectes..., sont autant de facteurs qui mettent gravement en péril le devenir et la pérennité de nombreuses exploitations laitières, notamment dans le département du Lot. La filière lait tient en effet sur ce territoire rural une place très importante dans l'économie locale, notamment en termes d'emplois agricoles. Or les récents accords conclus entre producteurs et industriels du secteur, relatifs au prix du lait, sont nettement insuffisants et ne permettront pas de sortir les producteurs laitiers de la situation extrêmement grave qui est la leur. C'est pourquoi il est primordial, qu'en ce temps de crise jamais inégalé, le Gouvernement prenne la mesure du problème et n'abandonne pas ses producteurs, qui, outre leur rôle en matière économique, représentent par ailleurs une richesse formidable en termes d'aménagement du territoire. Aussi, il est urgent de prendre des mesures d'accompagnement financier des exploitations concernées, tout en veillant à promouvoir une véritable politique européenne de régulation des marchés et à favoriser une négociation effective entre les industriels et les producteurs. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir entendre ces revendications et de mettre en oeuvre une politique active pour accompagner et pérenniser les exploitations laitières, et ainsi soutenir toute une filière qui participe activement à faire la richesse et la renommée de la France et de son terroir.

Texte de la réponse

Depuis le 1er janvier 2010, le prix du lait est en hausse par rapport à l'an dernier grâce aux mesures prises par le Gouvernement et aux mesures communautaires demandées et obtenues par la France. Le 30 mars 2010, l'interprofession s'est engagée à définir, avant le 31 mai prochain, de nouveaux indices d'évolution de marché. Pour être utiles à l'analyse, ces indices devront prendre en compte les écarts de compétitivité avec l'Allemagne et les coûts de production des producteurs français. La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, préparée avec l'ensemble des acteurs du monde agricole, a pour objectif de stabiliser le revenu des agriculteurs, notamment grâce à des contrats écrits, et de renforcer les interprofessions. Les relations commerciales entre les agriculteurs et leurs acheteurs seront également rééquilibrées par le renforcement notamment du rôle de l'Observatoire des prix et des marges. Par ailleurs, l'attention du commissaire européen chargé de la concurrence, M. Joaquin Almunia, a été appelée sur l'absolue nécessité d'adapter le droit de la concurrence européen afin de renforcer le poids des producteurs laitiers face aux industriels et aux distributeurs. À l'échelle européenne, l'avenir de la politique agricole commune (PAC) fait l'objet d'une grande vigilance. Le 10 décembre 2010, l'appel de Paris a été lancé pour une politique agricole et alimentaire commune forte, avec vingt et un autres États membres favorables à une nouvelle régulation des marchés agricoles. Les axes politiques visent à aider les agriculteurs à mieux faire face à la volatilité du marché, à construire des stratégies économiques au sein des filières de production, ainsi qu'à garantir une régulation à l'échelle européenne qui

permette de stabiliser les prix et les revenus des agriculteurs. L'Espagne, qui assume la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne depuis le 1er janvier 2010, a repris à son compte cette dynamique et poursuit la réflexion sur l'avenir de la PAC.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Orliac](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77350

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4600

Réponse publiée le : 1er juin 2010, page 6052